

C'est à l'avocat d'être le maître d'œuvre et non le sous-traitant.

Incubateur du Barreau de Paris[1], Prix de l'innovation client du Village de la justice[2], l'heure est à l'innovation. Le sujet n'est pas nouveau. Richard Susskind[3] a ouvert la voie il y a près de huit ans. [4]

LA FRANCE SE RÉVEILLE À LA GRANDE TRANSFORMATION DES AVOCATS

Le problème est que l'innovation dans le domaine juridique est majoritairement portée par des personnes ou sociétés qui sont étrangères aux professions du droit. Les « startups du droit » sont le fait d'ingénieurs, d'entrepreneurs, d'informaticiens qui ont compris que le droit est un marché dans lequel les avocats ne sont qu'une composante parmi d'autres.

Pour que les avocats ne soient pas mis hors-jeu, ils doivent au plus vite s'approprier ces initiatives qui ne sont pas les leurs. Lorsque Legalstart.fr annonce « vos documents juridiques en quelques clics » et se propose, lorsque la demande du client le justifie, de le mettre en relation avec un « avocat partenaire »[5], l'avocat a déjà perdu la main.

L'AVOCAT RESTE LA PORTE D'ACCÈS AU DROIT LA PLUS LÉGITIME

C'est à lui d'observer le marché de ces startups du droit et de décider quels sont les outils ou services qui peuvent lui faire gagner du temps. Il doit lui-même être l'utilisateur ou le prescripteur de ces services.

En termes de stratégie de communication et de développement, le cabinet d'avocats ne doit pas hésiter à parler un nouveau langage qui est celui des « produits » et « services » qu'il peut proposer. Sur bon nombre de prestations, la compétence ne constitue plus un critère de choix quand la machine fait mieux que l'homme. En revanche, l'avocat conservera toujours sa valeur ajoutée pour les prestations à forte teneur intellectuelle. Il faut simplement ne pas se tromper de combat.

[1] www.incubateur-barreaudeparis.com

[2] www.innovation-juridique.eu

[3] Richard Susskind, The End of Lawyers? Rethinking the nature of legal services, Oxford University Press 2008, revised edition 2010

[4] Thierry Wickers, La grande transformation des avocats, essai, Dalloz, 2014.

[5] www.legalstart.fr

A propos de l'auteur :

Dominic Jensen, d.jensen@eliott-markus.com

Consultant spécialisé dans la stratégie et l'organisation des cabinets d'avocats.

Auteur de « Cabinet d'Avocats, création et stratégie, organisation et gestion » aux éditions Dalloz.

Directeur scientifique de Dalloz Avocats, exercer et entreprendre.

Enseignant à l'EFB et directeur stratégie de l'agence Eliott & Markus.

Suivre l'agence sur LinkedIn [linkedin.com/company/eliott-&-markus](https://www.linkedin.com/company/eliott-&-markus)

Suivre l'agence sur Twitter twitter.com/eliottmarkus

